

Bulletin Financier.

Mardi, 12 février 1896.

COMPTOIR D'ORDRES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi, le 12 février 1896. Même temps la semaine dernière. 7,210,945 00 1,103,026 00

Table of financial data including 'JAMES H. BONNETT', 'MONNAIE', and 'BILLETS DE BANQUES'.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Table of stock market transactions for various companies.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Londres 97 1/2 à 87 3/4.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - New York 97 1/2 à 87 3/4.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Détail des ventes.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Détail des ventes.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Détail des ventes.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Détail des ventes.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Détail des ventes.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Détail des ventes.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Détail des ventes.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Détail des ventes.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Détail des ventes.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Détail des ventes.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Détail des ventes.

AGENCE EN LINGOTS (PAR OMBRE) - Détail des ventes.

PERTE DE LA VOIX

Après une sévère bronchite GUÉRIE PAR L'USAGE DU

Pectoral-Cerise d'Ayer.

LE CAS D'UN PRÉDICATEUR.

"Il y a trois mois j'ai attrapé un violent rhume qui dégénéra en une atteinte sévère de bronchite. Je me mis entre les mains des docteurs et au bout de deux mois je n'avais ressenti aucune amélioration. Je trouvais qu'il m'était très difficile de prêcher et je résolus d'essayer le



Pectoral-Cerise d'Ayer. La première bouteille m'apporta un grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente. A tous les ministres du culte souffrant d'affections de la gorge, je recommande le Pectoral-Cerise d'Ayer.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

Pectoral-Cerise d'Ayer. Le grand soulagement; la seconde, que je prends maintenant, m'a délivré presque complètement de tout symptôme de la maladie, et je suis certain qu'une ou deux bouteilles de plus me guériront d'une façon permanente.

SERVICE FUNÉBRE.

Un service funéraire sera célébré à la Cathédrale de la Nouvelle-Orléans le samedi 15 février, à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme de JEAN MARIE SAUX.

De la part de ses veuve, enfants et de sa famille.

9 février - 13 13 14

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & Co., Limité.

F. LAUDUMIEY, Directeur.



Entrepreneur de Pompes Funébres. Bureau: 1139 et 1130, Avenue Nord. Téléphone: 20 février - 1 an.

VENTES A L'ENVOI. PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

ANNONCE JUDICIAIRE. Une superbe maison en briques - La résidence palais du défunt.

"Une Vente Réelle d'Incendie"

JUSQU'À PRÉSENT, LA GRANDE VENTE D'INCENDIE

DE L'INCENDIE

Coin des rues Ste-Anne et Decatur, A CAPTIVE LA VILLE, Commencant

VENTREDI, 14 FEVRIER 1896, et continuant

jusqu'à ce qu'il ne reste pas la valeur d'un dollar de Vêtements Brûlés ou endommagés par l'eau et la fumée.

Encore une autre

REDUCTION EXTRA, afin de plaire à

ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion d'assister à cette

GRANDE VENTE D'INCENDIE.

Pour \$75,000 de Beaux Vêtements nous restent en main et nous devons en disposer pour le compte

des assurances.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ANNONCE JUDICIAIRE. Contente d'une Forge et Meubles de maison, etc.

ASSURANCES.

ETAT ANNUEL.

Compagnie d'Assurances TEUTONIA.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Conformément aux dispositions de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année terminée le 31 décembre 1895:

Primes reçues: Sur risques de feu, \$451,199 38

Sur risques de mer, 15,888 82

Sur risques de rivière, 13,240 40

Aloués primes non expirées pour 1894, 145,495 09

1895, 602,521 49

Reservé pour primes non expirées pour 1895, \$121,273 10

1896, 79,888 54

Réserves, 63,776 46

Revenu net, \$204,918 10

1895, \$204,918 10

1896, \$204,918 10

Portes de dépenses, 2,109 12

Primes remboursées, 6,095 11

Commissions, 60,554 78

Depenses générales, 8,399 93

Moins l'intérêt, 22,409 94

Revenu net, \$253,146 73

Portes non payées, 17,265 30

Surplus net, \$204,918 10

ACTIF.

Comptant en banque, \$53,528 70

Surplus en banque, 182,892 07

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 165,000 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00

150,000 bons de l'Etat de la Louisiane, 151,500 00